

Sainte-Thérèse, le 10 octobre 2017

PAR COURRIEL:

Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'entreprise 9198-9541 Québec Inc et l'adresse 269, boulevard Sainte-Rose à Laval
V/Réf : 34639-25

Madame

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document au nom de l'entreprise mentionnée dans l'objet.

Toutefois des dossiers en lien avec l'adresse ont été retracés. Vous trouverez en annexe les documents accessibles. Ce sont :

Dossier 7321-13-01-00355-00

1. Autorisation du 3 octobre 2005, 2 pages

Dossier 7610-13-01-00081-03

1. Rapport d'inspection du 7 septembre 1989, 9 pages
2. Avis de correction du 27 février 1990, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 27 juin 2001, 1 page

Dossier 7610-13-01-01000-03

1. Rapport d'inspection du 27 juin 2001, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (18 pages)

Laval, le 3 octobre 2005

AUTORISATION
(LRQ, c.Q-2, article 32)

9145-8794 Québec inc.
625, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1B2

N/Réf. : 7321-03-01-0035500
400258972

Objet : Travaux de construction d'un émissaire pluvial
Domaine des Forges

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 5 avril 2005, reçue le 6 avril 2005 et complétée le 12 septembre 2005, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Travaux de construction d'un émissaire pluvial pour le développement domiciliaire Domaine des Forges.

Les travaux seront réalisés sur une partie des lots 1 097 773 du cadastre du Québec, dans le secteur Sainte-Rose de Ville de Laval.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- *Formulaire de présentation des demandes d'autorisation pour les projets d'aqueduc et d'égouts*, daté du 8 septembre 2005, signé par **art. 23-24 et 53-54**, ainsi que les documents et les plans qui y sont énumérés;
- *Formulaire de demande d'autorisation et de certificat d'autorisation*, daté du 5 avril 2005, signé par **art. 23-24 et 53-54**

AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 7321-13-01-0035500
400258972

Le 3 octobre 2005

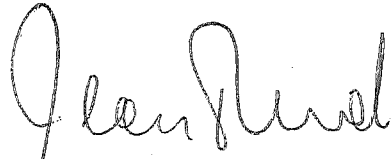
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 1^{er} août 2005, signée par **art. 23-24 et 53-54** architectes, concernant des renseignements supplémentaires au dossier, ainsi que les documents qui y sont énumérés ;
- Album de plans intitulés « *Domaine des Forges – Boul. Ste-Rose – Laval, Québec* », numéro dossier 04-1949m, Feuillet AE1A à AE3A, novembre 2004, révision du 11 avril 2005, signés et scellés par **art. 23-24 et 53-54**

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



JR/GT/gt

Par : Jean Rivet
Directeur régional de l'analyse
et de l'expertise de Montréal,
Laval, Lanaudière et Laurentides

ANALYSÉ PAR: 

RECOMMANDÉ PAR: 




RAPPORT D'INSPECTION - ENTREPOSAGE DE DECHETS DANGEREUX

1 - Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : Au Dragon forcé Inc.

Raison sociale (si différente) : idem

Producteur de déchets dangereux : oui non

No. fichier central des entr. (FCE) : --- No. générateur (MENVIQ) : 03070
(à l'usage du MENVIQ) (à l'usage du MENVIQ)

Adresse du lieu d'entreposage : 269 Boul. Ste-Rose

CP: H7L 1M1 Tél.: (514) 625-1911

Adresse postale (si différente) : idem

CP: --- Tél.: ()

Nom du responsable local, fonction et no. tél. urgence : art. 53-54
vice-président Tél.: ()

Présence de déchet de BPC : oui non
Autres déchets dangereux : oui non

Présence de BPC en usage : oui non

C.A. pour l'entreposage : oui non
si oui date d'émission (A/M/J) : 19 / /

C.G. pour l'entreposage : oui non
si oui date d'émission (A/M/J) : 19 / /

Entreposage de BPC depuis (A/M/J) : 19 / /
Autres D.D. depuis (A/M/J) : 1989/07/

D.D. d'une seule provenance : oui non
sinon de combien de provenances : ---

Registre disponible et à jour : oui non

Rapport annuel 88 expédié au MENVIQ : oui non

03070

2 - Localisation du lieu

Joindre au dossier une carte topographique (1:20 000) ou une photographie aérienne (1:5 000 ou agrandissement correspondant).
Localiser et délimiter le lieu d'entreposage sur ces documents.
Compléter le dossier avec des photographies prises sur place.

Normes de localisation

	oui	non	si oui, à combien de mètres
Dans une plaine de débordement dont la récurrence de débordement est de 100 ans ou moins		<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un territoire zoné par l'autorité municipale pour des fins résidentielles, commerciales ou résidentielles, ou à moins de 300 mètres d'un tel territoire	<input checked="" type="checkbox"/>		
A moins de 150 mètres d'un chemin public entretenu par le MTQ et à moins de 50 mètres d'un autre chemin public		<input checked="" type="checkbox"/>	
A moins de 300 mètres :			
d'un parc ou parc national		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'une réserve écologique		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'une réserve ou refuge faunique		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un parc municipal		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un terrain de golf		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'une base de plein air		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un centre de ski alpin		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'une plage publique		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un plan ou cours d'eau		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un immeuble utilisé à des fins résid., relig. ou éducatives		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'une colonie de vacances		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un établissement au sens du MSSS		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un établissement de transformation de produits alimentaires		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un établissement hôtelier et restaurant		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un terrain de camping et de caravaning		<input checked="" type="checkbox"/>	

1/9
C.T.
A8

MDEP
166101131011
1000811031

RAPPORT D'INSPECTION - ENTREPOSAGE DE DECHETS DANGEREUX

Nom entreprise : Dragon Forge Inc. #Générateur : 03070

2/9

C.T.
J.S.

3 - Description générale du lieu

A) Affichage à l'entrée du lieu

-nom de l'entreprise	oui	<u>inadéquat</u>
-nom et # tél. de l'exploitant	oui	<u>inadéquat</u>
-nature des déchets entreposés	oui	<u>inadéquat</u>
-nom et # tél. responsable local	oui	<u>inadéquat</u>
-# tél. d'Urgence Environnement	oui	<u>inadéquat</u>

B) Sécurité :

-gardiennage	oui	<u>non</u>
si oui fréquence	permanent	heures/jour: _____
-terrain clôturé, si oui :	<u>oui</u>	non
-hauteur clôture	<u>> 2m</u>	< 2m
-état clôture	<u>bon</u>	inadéquat
-accès verrouillés	<u>oui</u>	non
-détecteur d'intrusion	oui	<u>non</u>
-terrain éclairé la nuit	<u>oui</u>	non
-voies d'accès carrossables en tout temps (y compris l'hiver)	<u>oui</u>	inadéquat

mais sur le bâtiment principal présence système d'alarme

C) Approvisionnement en eau :

-débit suffisant en cas d'incendies oui non

Ville Laval
borne fontaine

D) Type(s) d'entreposage(s) pratiqué(s) :

-Intérieur (bâtiment) (remplir section 6)	<u>oui</u>	nombre : <u>1</u> non
-Extérieur :		
-En tas (incluant des barils) (remplir section 7)	oui, nombre :	<u>non</u>
-En conteneur (remplir section 8)	oui, nombre :	<u>non</u>
-Dans réservoir souterrain (remplir section 9)	oui, nombre :	<u>non</u>
-Dans réservoir hors-terre (remplir section 10)	oui, nombre :	<u>non</u>
-En lagune (remplir section 11)	oui, nombre :	<u>non</u>

4 - Mesures de sécurité et d'urgence

A) Plan d'urgence en cas d'incendie :

-Plan d'urgence préparé	oui	<u>non</u>
-Disponible au MENVIQ	oui	<u>non</u>
-Disponible au Service d'incendies municipal	oui	<u>non</u>

prend l'extincteur

B) Plan d'urgence en cas de déversement :

-Plan d'urgence préparé	oui	<u>non</u>
-Disponible au MENVIQ	oui	<u>non</u>
-Équipement sur place :		
-Vêtements protecteurs	<u>oui</u>	non
-Personnel qualifié	<u>oui</u>	non
-Matériel d'urgence	<u>oui</u>	non

C) Inspections :

-Fréquence des inspections:	
-Installations	
-Équipements d'urgence	
-Etat des contenants	
-Équipements de sécurité de détection d'intrusion et d'incendies	
-Extincteurs d'incendies	
-Tenue d'un registre d'inspection	

Nombre de fois/mois
journalier par ils
2 senser
journalier tous les jours

→ électricien
4
1 → août 1989
oui non ←
↓
mais posséder de factures

3/9
C.T.
J.E.

RAPPORT D'INSPECTION - ENTREPOSAGE DE DECHETS DANGEREUX

Nom entreprise : Dragon Forge Inc.

#Générateur : 03070

5 - Identification des déchets dangereux générés

Nom du déchet	No du MENVIO	Qté. générée/ année (kg ou litre)	Qté entreposée lors de la visite	Mode d'entreposage	Nbr d'expéditions par année	Destinataire
1- huiles usées	—	400 L	100 L	Intérieur en vrac (baril)	2	art. 23-24
2- _____	_____	quand change, la machine → ça en prend un peu plus	_____	_____	_____	_____
3- _____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
4- résidus de métal mais	}	conteneur part 2 fois/mois	_____	_____	_____	_____
5- C'est envoyé à la Scrap						
6- H.S. Métal						
7- _____						
8- peinture sur des planches de carton pressé	_____	_____	_____	_____	_____	_____
10- et envoi ça à la Scrap (H.S. Métal)	_____	_____	_____	_____	_____	_____

↓ pas de facture parce que leur rend service (met l'huile pour faire les trottoirs)

Nom entreprise : Dragon Forge Inc. #Générateur : 03070

A/C
C.T.
J&

6 - Entreposage intérieur (bâtiment)

NB Si plus d'un bâtiment est utilisé pour l'entreposage dans un même lieu, un feuillet par bâtiment devra être rempli.

A) Identification du bâtiment : # : 1
(# de référence sur plan de localisation)

B) Utilisation du bâtiment :

- Uniquement entreposage de D.D. oui non
- Autres utilisations :
- Industrie - Type: struct. d'acier oui non
- Industrie alimentaire oui non
- Commercial oui non
- Résidentiel oui non
- Edifice public oui non

C) Dimension de l'air d'entreposage :

- superficie 0,25 M2
- volume 0,25 M3
- poids total D.D. entreposés <20 000kg >20 000kg
- (abstraction faite des contenants)

D) Affichage à l'entrée :

- nom de l'entreprise oui inadéquat
- nom et # tél. de l'exploitant oui inadéquat
- nature des déchets entreposés oui inadéquat
- nom et # tél. responsable local oui inadéquat
- # tél. d'urgence Environnement oui inadéquat

E) Énumération des D.D. entreposés à l'intérieur du bâtiment (référence à la section 5) :

-huiles usées

F) Caractéristiques du bâtiment :

- année de construction 1956 A et B
- type de chauffage eau chaude (bâtiment C → électr.)
- isolation thermique oui non
- matériaux de construction :
- charpente Bois Métal Béton Maçonnerie
- murs Bois Métal Béton Maçonnerie
- toiture Bois Métal Béton Maçonnerie
- plancher Bois Métal Béton Maçonnerie

G) Etat du bâtiment (corrections nécessaires) :

- charpente oui non
- murs oui non
- toiture oui non
- plancher oui non

H) Caractéristiques du plancher :

- plancher entouré d'un murêt formant un bassin en cas de fuite oui non
- présence de drains / ouvertures si oui, scellés oui non pour l'eau
- plancher imperméabilisé avec revêtement résistant non

I) Ségrégation des déchets :

- présence de plus d'un type de déchet oui non
- ségrégation des déchets :
- par conteneurs oui non baril
- par murs et portes coupe-feu oui non

J) Élévation des déchets :

- hauteur empilements dépasse 2 barils ou l'équivalent oui non

K) Mode d'entreposage :

vrac (barils)
 conteneur
 réservoir

L) Systèmes de sécurité :

- accès verrouillé oui non
- détecteur d'intrusion oui non
- détecteur thermique oui non
- détecteur de fumée oui non
- détecteur de gaz oui non

les détecteurs présents sont reliés à un poste d'alarme surveillé en permanence :

- détecteur d'intrusion oui non
- détecteur thermique oui non
- détecteur de fumée oui non
- détecteur de gaz oui non

les détecteurs suivants sont reliés à un système automatique de contrôle de la ventilation et d'extinction d'incendies :

- détecteur thermique oui non
- détecteur de fumée oui non
- détecteur de gaz oui non

M) Système d'extinction d'incendies :

- gicleurs à eau oui non
- gicleurs à mousse oui non
- système à gaz inerte oui non

N) Propreté du terrain adjacent :

- présence de débris combustibles oui non
- contrôle de la végétation oui non

RAPPORT D'INSPECTION - ENTREPOSAGE DE DECHETS DANGEREUX

7 - Entreposage extérieur en tas (vrac et/ou barils)

NB Si plus d'une aire d'entreposage en tas est utilisé à un même lieu, un feuillet par aire devra être rempli.

A) Identification de l'aire : # : _____
(# de référence sur plan de localisation)

B) Sécurité :

-aire clôturée	oui	non
-si oui, hauteur clôture	> 2m	< 2m
-état clôture	bon	inadéquat
-accès verrouillé	oui	non
-affichage à l'entrée du site		
-nom de l'entreprise	oui	inadéquat
-nom et # tél. de l'exploitant	oui	inadéquat
-nature des déchets entreposés	oui	inadéquat
-nom et # tél. responsable local	oui	inadéquat
-# tél. d'urgence environnement	oui	inadéquat

C) Caractéristiques de la plate-forme :

-présence d'une plate-forme	oui	non
-plate-forme en béton	oui	non
-murêt formant un bassin protégé des eaux de ruissèlement	oui	non
-plancher imperméable :		
-revêtement imperméabilisant	oui	non
-présence de fissures	oui	non
-présence de drains	oui	non
-si oui, drains scellés	oui	non

D) Recouvrement du tas :

-Abri avec toit imperméable	oui	non
-Membrane imperméable	oui	non

Nom entreprise : Dragon Forge Inc.

E) Propreté du terrain adjacent :

-présence de débris combustibles	oui	non
-contrôle de la végétation	oui	non
-sol souillé par déversement	oui	non

F) Diversion des eaux de surface :

-ouvrage de détournement des eaux de ruissèlement provenant des terrains avoisinants (ex. fossé, surélévation du terrain)	oui	non
---	-----	-----

G) Énumération des D.D. entreposés :

#Générateur : 03070

8 - Entreposage extérieur dans conteneur

NB Si plus d'un conteneur est utilisé pour l'entreposage dans un même lieu, un feuillet par conteneur devra être rempli.

A) Identification du conteneur : # : _____
(# de référence sur plan de localisation)

B) Sécurité :

-aire clôturée	oui	non
-si oui, hauteur clôture	> 2m	< 2m
-état clôture	bon	inadéquat
-accès verrouillé	oui	non
-affichage à l'entrée du site		
-nom de l'entreprise	oui	inadéquat
-nom et # tél. de l'exploitant	oui	inadéquat
-nature des déchets entreposés	oui	inadéquat
-nom et # tél. responsable local	oui	inadéquat
-# tél. d'urgence environnement	oui	inadéquat

C) Type de conteneur :

-capacité	_____	M ³
-entièrement en acier	oui	non
-joints soudés en continu	oui	non
-fond imperméable	oui	non
-cuvette de rétention de fuites	oui	non
-entièrement peint :		
-à l'extérieur	oui	non
-à l'intérieur	oui	non
-installé sur des blocs d'au moins 20 cm de haut	oui	non
-muni d'un système de ventilation	oui	non
-transportable par camion ou train	oui	non

D) Énumération des D.D. entreposés :

5/9
C.T.
88

RAPPORT D'INSPECTION - ENTREPOSAGE DE DECHETS DANGEREUX

Nom entreprise : Dragon Forge Inc.

#Générateur : 03070

6/9
C.T.
[Signature]

9 - Entreposage dans réservoir souterrain

NB Si plus d'un réservoir est utilisé pour l'entreposage dans un même lieu, un feuillet par réservoir devra être rempli.

A) Identification du réservoir : # : _____
(# de référence sur plan de localisation)

B) Sécurité :

- accès verrouillé oui non
- affichage à l'entrée du site oui inadéquat
- nom de l'entreprise oui inadéquat
- nom et # tél. de l'exploitant oui inadéquat
- nature des déchets entreposés oui inadéquat
- nom et # tél. responsable local oui inadéquat
- # tél. d'urgence Environnement oui inadéquat

C) Type de réservoir :

- année d'installation _____
- capacité _____ L
- matériel acier fibre
- double paroi oui non
- protection cathodique oui non

D) Type de tuyauterie :

- double paroi oui non
- protection cathodique oui non
- dispositif anti-débordement oui non

E) Installation :

- sur dalle de béton oui non
- sur argile (au moins 1 m) oui non

F) Détection de fuites :

- prise de niveaux (registre) oui non
- enregistrement en continu oui non
- puits d'observation nombre : _____

G) Enumeration des D.D. entreposés :

RAPPORT D'INSPECTION - ENTREPOSAGE DE DECHETS DANGEREUX

10 - Entreposage dans réservoir hors-terre extérieur

NB Si plus d'un réservoir est utilisé pour l'entreposage dans un même lieu, un feuillet par réservoir devra être rempli.

- A) Identification du réservoir : # : _____
 (# de référence au plan de localisation)
- B) Sécurité :
- | | | |
|----------------------------------|------|-----------|
| -aire clôturée | oui | non |
| -si oui, hauteur clôture | > 2m | < 2m |
| -état clôture | bon | inadéquat |
| -accès verrouillé | oui | non |
| -affichage à l'entrée du site | | |
| -nom de l'entreprise | oui | inadéquat |
| -nom et # tél. de l'exploitant | oui | inadéquat |
| -nature des déchets entreposés | oui | inadéquat |
| -nom et # tél. responsable local | oui | inadéquat |
| -# tél. d'Urgence Environnement | oui | inadéquat |

C) Type de réservoir :

- | | | |
|----------------------------------|---------|-----|
| -année d'installation | _____ | |
| -capacité | _____ L | |
| -sous-abri | oui | non |
| -entièrement peint à l'extérieur | oui | non |
| -protection cathodique | oui | non |
| -dispositif anti-débordement | oui | non |

D) Installation :

- | | | |
|--|-----|-----|
| -sur dalle de béton | oui | non |
| -bassin de retenue imperméable de volume suffisant en cas de rupture | oui | non |

Nom entreprise : Dragon Forge Inc.

E) Détection de fuites :

- | | | |
|-------------------------------|----------------|-----|
| -prise des niveaux (registre) | oui | non |
| -enregistrement en continu | oui | non |
| -puits d'observation | nombre : _____ | |

F) Enumération des D.D. entreposés :

#Générateur : 03070

11 - Entreposage dans lagune

NB Si plus d'une lagune est utilisée pour l'entreposage dans un même lieu, un feuillet par lagune devra être rempli.

- A) Identification de la lagune : # : _____
 (# de référence au plan de localisation)

B) Sécurité :

- | | | |
|----------------------------------|------|-----------|
| -aire clôturée | oui | non |
| -si oui, hauteur clôture | > 2m | < 2m |
| -état clôture | bon | inadéquat |
| -accès verrouillé | oui | non |
| -affichage à l'entrée du site | | |
| -nom de l'entreprise | oui | inadéquat |
| -nom et # tél. de l'exploitant | oui | inadéquat |
| -nature des déchets entreposés | oui | inadéquat |
| -nom et # tél. responsable local | oui | inadéquat |
| -# tél. d'Urgence Environnement | oui | inadéquat |

C) Type de lagune :

- | | | |
|-------------------------------------|-------|-----|
| -année de mise en place | _____ | |
| -lagune compartimentée | oui | non |
| -si oui, nombre de compartiments | _____ | |
| -double système de membrane étanche | oui | non |
| -système de détection de fuites | oui | non |
| -système de récupération de fuites | oui | non |

D) Installation :

- | | | |
|-------------------------------------|-----|-----|
| -ouvrage de détournement des eaux | | |
| -fuissèlement avoisinantes | oui | non |
| -ouvrage de retenue de débordements | oui | non |

E) Détection de fuites :

- | | | |
|----------------------|----------------|--|
| -puits d'observation | nombre : _____ | |
|----------------------|----------------|--|

F) Enumération des D.D. entreposés :

7/19
 C.T.
 de

8/9

C.T.

12 - Attestations

Date de l'inspection (A/M/J): 1989/09/07

Personne rencontrée : Francesco Salvatore

Poste occupé : technicien

Signature : ~~Francesco Salvatore~~

Inspecteur : Chantal Thibault

Titre : Inspecteur

Signature : Chantal Thibault
ALEX INC.

Chargé de projet : YVES ROY

Titre : YVES ROY

Signature : ~~Yves Roy~~

Pièces jointes :
(listes des documents transmis par le générateur)

- schéma de localisation
- factures électricien (syst. d'alarme) et service incendie
- reçu de M.S. Métal

9/19
C.T.
[Signature]

Nom de l'entreprise :

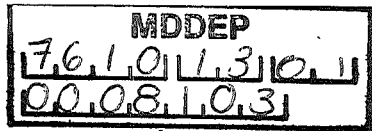
#FCE :

No. générateur : 03070

Type d'unité	Nombre d'unités	Etat physique du déchet	Endroit d'entreposage	Type d'entreposage	Présence de bacs	Quantité par contenant	Concentration en BPC	Quantité totale de BPC	Date de début (A/M/J)	Quantité ajoutée/mois	Etat des unités
Condensateur		Liquide	Intérieur	Bâtiment	oui	Kg :	<50ppm	Kg :	19 / /	Kg :	Bon
Transformateurs		Boue		Conteneur			50-500ppm				Passable
Barils		Solide	Extérieur	En tas	non	L :	500ppm-40%	L :		L :	Fuites
Autres		Autres		Lagune			40% +				
				Rés. hors-terre		M3 :	Conc.:	M3 :		M3 :	
				Rés. souterrain							
Type de d'unité		Etat physique du déchet	Endroit d'entreposage	Type d'entreposage	Présence de bacs	Quantité par contenant	Concentration en BPC	Quantité totale de BPC	Date de début	Quantité ajoutée/mois	Etat des unités
Condensateur		Liquide	Intérieur	Bâtiment	oui	Kg :	<50ppm	Kg :	19 / /	Kg :	Bon
Transformateurs		Boue		Conteneur			50-500ppm				Passable
Barils		Solide	Extérieur	En tas	non	L :	500ppm-40%	L :		L :	Fuites
Autres		Autres		Lagune			40% +				
				Rés. hors-terre		M3 :	Conc.:	M3 :		M3 :	
				Rés. souterrain							
Type de d'unité		Etat physique du déchet	Endroit d'entreposage	Type d'entreposage	Présence de bacs	Quantité par contenant	Concentration en BPC	Quantité totale de BPC	Date de début	Quantité ajoutée/mois	Etat des unités
Condensateur		Liquide	Intérieur	Bâtiment	oui	Kg :	<50ppm	Kg :	19 / /	Kg :	Bon
Transformateurs		Boue		Conteneur			50-500ppm				Passable
Barils		Solide	Extérieur	En tas	non	L :	500ppm-40%	L :		L :	Fuites
Autres		Autres		Lagune			40% +				
				Rés. hors-terre		M3 :	Conc.:	M3 :		M3 :	
				Rés. souterrain							
Type de d'unité		Etat physique du déchet	Endroit d'entreposage	Type d'entreposage	Présence de bacs	Quantité par contenant	Concentration en BPC	Quantité totale de BPC	Date de début	Quantité ajoutée/mois	Etat des unités
Condensateur		Liquide	Intérieur	Bâtiment	oui	Kg :	<50ppm	Kg :	19 / /	Kg :	Bon
Transformateurs		Boue		Conteneur			50-500ppm				Passable
Barils		Solide	Extérieur	En tas	non	L :	500ppm-40%	L :		L :	Fuites
es		Autres		Lagune			40% +				
				Rés. hors-terre		M3 :	Conc.:	M3 :		M3 :	
				Rés. souterrain							



RECOMMANDE
Sans préjudice



Copie au dossier

AVIS DE CORRECTION

Laval, le 27 février 1990

Monsieur 53-54
Technicien
AU DRAGON FORGÉ INC.
269, boul. Saint-Rose
Laval, (Québec)
H7L 1M1

OBJET: DÉCHETS DANGEREUX.

Monsieur,

Lors d'une inspection effectuée le 7 septembre 1989 par madame Chantal Thibault de la firme Analex Inc., mandatée par le ministère de l'Environnement du Québec, il a été constaté que vous contreveniez à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et au Règlement sur les déchets dangereux (Q-2, r.12.1).

Plus précisément, il vous est reproché de contrevenir aux articles 13, 50 et 71 du Règlement sur les déchets dangereux.

En effet, à cette occasion, cette représentante s'est rendue au 269, boul. Saint-Rose à Laval et a recueilli votre inventaire de déchets dangereux. L'inventaire transmis comprend:

- 100 litres d'huiles usées.

De plus, cette inspection a révélé les infractions suivantes dont vous trouverez les articles correspondants dans l'annexe ci-jointe:

- Omission de fournir un rapport annuel sur les déchets dangereux (art. 13 du Règlement);
- Absence de registre d'inspection (art. 50 du Règlement);
- Expédition de déchets dangereux (huiles usées) vers un destinataire non autorisé (art. 71 du Règlement).

Il a de plus été noté la présence de drains près du lieu d'entreposage de vos huiles usées.

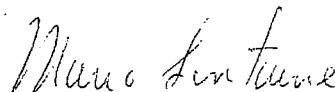
.../2

Par conséquent, nous vous demandons d'apporter les corrections nécessaires à vos méthodes d'entreposage afin de respecter la réglementation en vigueur, et ce, dans les plus brefs délais. De plus, vous devrez nous informer par écrit, dans les vingt (20) jours suivant la réception de la présente, des mesures prises pour vous conformer.

Vous devrez également nous faire connaître les quantités de résidus de peintures et de solvants produits par vos activités ainsi que leur mode d'entreposage et d'élimination. Finalement, vous devrez expédier vos huiles usées dans un lieu autorisé par le ministère de l'Environnement à recevoir de tels déchets.

Pour toute information complémentaire concernant la présente, vous pouvez contacter messieurs Richard Paquet ou Jean-Guy Gaulin au 514-662-2616.

Le directeur régional,



Mario Fontaine

RP/ld

p.j.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7610-13-01-00081-03

DATE DE RÉDACTION: 01-07-03

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 01-06-27

. INSPECTEUR: **Hélène Frigon**

. LIEU INSPECTÉ: **Groupe ADF (Au Dragon Forgé)**
269 Boul. Ste-Rose
Laval (Québec)

. PERSONNES RENCONTRÉES:

. NOM/FONCTION

53-54

de la cie Acier du Norois

TÉLÉPHONE:

(450) 628-4311

. BUT: Inspection systématique des industries de traitement de surface et de métal.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La cie le groupe ADF est déménagée à Terrebonne depuis 1977. Les bâtiments appartiennent encore au groupe ADF et sont loués à la cie Acier du Norois inc.. Cette dernière a été inspectée et un rapport a été rédigé.

3. CONCLUSION

Les activités de la cie ont été déménagées.

4. RECOMMANDATION

Fermer le dossier

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: HÉLÈNE FRIGON

H. Frigon

DATE:01-07-03

. VÉRIFIÉ PAR: ALAIN ROCHON

Alain Rochon

DATE:01-07-09

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

D'accord

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7610-13-01-01000-03

DATE DE RÉDACTION: 01-07-06

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 01-06-27

. INSPECTEUR: **Hélène Frigon**

. LIEU INSPECTÉ: **Acier du Norois inc.**
269 Boul. Ste-Rose
Laval, (Québec) H7L 1M1

. PERSONNES RENCONTRÉES:

.NOM/FONCTION

53-54

directeur général

TÉLÉPHONE:

(450) 628-4311

. BUT: Inspection systématique des industries de traitement de surface et de métal.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je me suis rendue à cette entreprise dans le but d'inspecter la compagnie Au dragon forgé qui est maintenant à Terrebonne depuis 1997. C'est maintenant Acier du Norois inc qui loue les locaux. Cette dernière fait de la structure d'acier et compte environ une quarantaine d'employés. Cette compagnie existe depuis 1995 et avait ses activités à Blainville avant. Les principales opérations sont la coupe, le perçage la soudure et l'assemblage. Il n'y a pas de traitement de surface ni de peinture. La perceuse à trou utilise de l'huile de coupe qui est ajoutée dans la machine lorsqu'il en manque. Elle n'est pas remplacée. Lorsqu'il y a changement d'huile des machines 23-24 vient la ramassée, il n'y a pas d'entreposage de MDR comme tel. Une copie de facture est annexée au rapport. Les chariots élévateurs sont entretenus par la compagnie qui part avec l'huile usée qui vient des chariots élévateurs.

art. 23-24

3. CONCLUSION

. La cie respecte la réglementation.

4. RECOMMANDATION

Fermer le dossier.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: HÉLÈNE FRIGON

DATE:01-06-07

. VÉRIFIÉ PAR: ALAIN ROCHON

DATE:01-07-10

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

D'accord.